



**esf** ÉCOLE  
DU SKI  
FRANÇAIS

**GERARDMER**

*Pour le plaisir*

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE A DISTANCE**

### **DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE PAR LES MONITEURS DE L'ÉCOLE DU SKI FRANÇAIS DE GERARDMER**

Bienvenue sur le système de **réservation en ligne de l'Ecole du Ski Français.**

237 CHEMIN DE LA RAYEE  
88400 GERARDMER

info@esf-gerardmer.fr

Via notre site, par téléphone, par fax, ou par tout autre moyen de communication à distance vous pouvez dès à présent vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs de l'ESF Gérardmer.

Pour les ventes en ligne via notre site, il vous suffit de suivre les modalités d'inscriptions en ligne et votre commande sera transmise électroniquement à l'E.S.F de Gérardmer.

Pour les autres modes de vente à distance, veuillez-vous rapprocher de l'E.S.F. de Gérardmer.

L'inscription à des prestations de l'ESF Gérardmer implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

#### **ARTICLE I : PRESTATIONS**

Tous les moniteurs de l'E.S.F. ont suivi une formation validée par l'État français et sont titulaires d'une autorisation d'exercer l'enseignement du ski et de ses disciplines assimilées en cours de validité.

L'enseignement sera mis en œuvre selon la Méthode du Ski Français, codifiée par le Mémento de l'enseignement du Ski Français (édité par le ministère des sports français), et reconnue sur un plan national et international.

Cet enseignement pourra se dérouler en tous milieux et sur toutes neiges appropriés pour permettre l'acquisition des compétences visées par le Mémento.

Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe.

Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs.

Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'ESF Gérardmer de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'ESF Gérardmer.

En conséquence, l'ESF Gérardmer se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son matériel.

L'ESF Gérardmer n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

## **ARTICLE II : ASSURANCE**

Le prestataire souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les moniteurs dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers ainsi que les pratiquants pendant le temps où ils sont sous l'autorité de l'E.S.F. et du moniteur.

Le client et/ou l'élève est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

## **ARTICLE III : TARIFS / INSCRIPTION / PAIEMENT**

### **3.1 : Tarifs**

Les tarifs de l'ESF Gérardmer sont présentés sur ce site de vente en ligne, accessible depuis [esf.net](http://esf.net) et depuis le site spécifique de l'ESF Gérardmer [www.esf-gerardmer.fr](http://www.esf-gerardmer.fr)

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'E.S.F. à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc), sauf cas particulier. En conséquence, l'élève devra, préalablement à l'heure prévue au cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours, etc).

### **3.2 : Modalités d'inscription et de paiement**

#### **3.2.1 : Pour les ventes en ligne faites via notre site :**

- Vous devez renseigner la procédure de réservation figurant sur ce site. Avec le paiement en ligne votre réservation sera transmise à l'E.S.F. Gérardmer. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique.
- Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne de l'E.S.F. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel.
- Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition : Envoi via Internet de votre réservation et du virement bancaire à l'E.S.F. Gérardmer par l'intermédiaire de S-money (service sécurisé développé par une société du Groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne).
- L'E.S.F. assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

#### **3.2.2 : Pour les autres modes de vente à distance :**

- L'inscription se fait par téléphone de accompagné du règlement intégral par carte bancaire à l'E.S.F.
- L'E.S.F. assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.
- Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

#### **ARTICLE IV – DROIT DE RETRACTATION NON APPLICABLE**

Le droit de rétractation dans un délai de 14 jours prévu à l'article L221-18 du Code de la Consommation n'est pas applicable aux prestations proposées à la vente en application du 12° de l'article L.221-28, s'agissant de prestations d'activité de loisirs qui doivent être fournies à une date déterminée.

#### **ARTICLE V – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES MEDAILLES**

Valable uniquement en cas d'achat d'un TOUT COMPRIS : Cours de ski + médaille.

Si vous avez procédé à l'achat d'un TOUT COMPRIS (cours de ski + médaille) et que vous ne souhaitez pas recevoir de médaille : il est possible d'obtenir le remboursement de celle-ci, au prix public, en le demandant au guichet de l'E.S.F. Gérardmer pendant la période de cours. Passé le dernier jour de cours, aucun remboursement ne sera possible.

#### **ARTICLE VI : ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT**

**6.1 :** Annulation d'une réservation **en amont des 15 jours** qui précèdent le début de la prestation :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée par l'E.S.F. de Gérardmer lors de votre achat en ligne) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve de l'existence d'un motif légitime (inaptitude au ski constatée par un certificat médical couvrant la période de la prestation) sur présentation d'un justificatif l'E.S.F. de Gérardmer vous remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).
- Dans tous les autres cas : l'E.S.F. Gérardmer vous remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).

**6.2 :** Annulation d'une réservation **dans les 15 jours et 24 h** précédant le début de la prestation :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée par l'E.S.F. de Gérardmer lors de votre achat en ligne) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve de l'existence d'un motif légitime (inaptitude au ski constatée par un certificat médical couvrant la période de la prestation) sur présentation d'un justificatif l'E.S.F. de Gérardmer vous remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).
- Dans tous les autres cas : l'E.S.F. Gérardmer appliquera une retenue égale à 50 % du prix payé.

**6.3 :** Annulation d'une réservation de **moins de 24h** du début de la prestation

Aucun report, échange ou remboursement ne sera effectué.

En cas d'absence du client au départ des cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas reporté, échangé ou remboursé contre un autre cours.

L'ESF de Gérardmer se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours. Notamment si le comportement d'un skieur est de nature à troubler son déroulement. Cette annulation ne donne lieu à aucune indemnité.

**6.4 :** Interruption **pendant la prestation** (uniquement pour les Cours Collectifs) :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée par l'E.S.F. Gérardmer lors de votre achat en ligne) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.
- En l'absence d'assurance annulation et sous réserve de l'existence d'un motif légitime (inaptitude au ski constatée par un certificat médical couvrant la période de la prestation) sur présentation d'un

justificatif : il vous sera alors proposé le remboursement de la partie non consommée sous forme d'avoir calculé sur la base du tarif unitaire, à valoir soit lors de la saison en cours ou sur la saison prochaine uniquement.

## **ARTICLE VII - ANNULATION / INTERRUPTION / EXCLUSION DU FAIT DE L'ESF**

### **7.1 : Annulation/interruption**

L'E.S.F. se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours en cas de fermeture des pistes ou des remontées mécaniques ou si les conditions météorologiques rendent dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

### **7.2 : Remboursement**

- Dans l'un des cas mentionnés à l'article 7.1 : l'E.S.F. Gérardmer restituera les sommes versées par le client en cas d'annulation de la prestation, et en cas d'interruption accordera au client un avoir calculé sur la base du tarif unitaire.

### **7.3 : Exclusion**

L'ESF Gérardmer se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement et la sécurité de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

## **ARTICLE VIII – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Dans le cadre des services qu'elle propose, l'E.S.F. est amenée à recueillir des données personnelles de ses utilisateurs.

La collecte de ces données est soumise aux dispositions du Règlement Général européen sur la Protection des Données du 25 mai 2018 et de la Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 consolidée.

### **8.1 : Données collectées & recueil du consentement**

Les données collectées lors de l'inscription volontaire d'un utilisateur de l'E.S.F. sont : son nom, son prénom, son adresse postale, son adresse e-mail et son numéro de téléphone.

Ces informations sont strictement nécessaires à la réalisation du présent contrat consenti par l'utilisateur.

Des photographies ou des vidéos peuvent également être prises lors des cours et des compétitions. Le consentement des élèves (ou celui de leur représentant légal pour les élèves mineurs) pour la diffusion de ces images est recueilli via un formulaire.

### **8.2 : Finalité du traitement des données**

Ces données sont collectées pour l'exercice de l'activité de l'E.S.F. uniquement.

Le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (S.N.M.S.F.), propriétaire et promoteur de la marque ESF, se réserve le droit d'adresser des informations aux utilisateurs de l'E.S.F. concernant les activités ESF. Les utilisateurs peuvent, à tout moment, se désabonner de la liste de diffusion.

Les données collectées pourront également être utilisées à des fins de promotion commerciale de la marque ESF sous couvert de l'accord exprès de l'utilisateur.

### **8.3 : Responsable du traitement des données personnelles**

L'E.S.F. est responsable du traitement des données personnelles des utilisateurs collectées pour l'exercice de ses activités.

### **8.4 : Destinataires de ces données**

Les données collectées sont destinées à l'équipe de gestion de l'E.S.F. et du S.N.M.S.F.

Elles sont traitées avec la plus grande confidentialité et ne sont communiquées à aucun tiers sans obtention du consentement exprès de l'utilisateur concerné.

### **8.5 : Sécurité du traitement**

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé de l'E.S.F. et du S.N.M.S.F.

Des mesures adéquates sont prises sur le plan de la technique et de l'organisation pour interdire l'accès non autorisé ou la divulgation des données personnelles des utilisateurs.

### **8.6 : Droit d'opposition, d'accès, de rectification et d'effacement**

Tout client de l'E.S.F. dispose à l'égard de ses données personnelles d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et d'effacement.

Pour cela, il doit adresser sa demande en cliquant sur le lien suivant : <https://www.esf-gerardmer.fr/contact>

A des fins statistiques, ces données pourront être anonymisées

et globalisées.

### **8.7 : Délai de conservation**

Les données collectées sont conservées et archivées par l'E.S.F. et le S.N.M.S.F. Elles seront anonymisées au bout de trois saisons consécutives à compter de la réservation si l'utilisateur ne répond à aucune sollicitation de l'E.S.F.

## **ARTICLE XI : REGLEMENT DES LITIGES**

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

## **ARTICLE X – MEDIATION**

Après avoir saisi la direction de l'E.S.F. Gérardmer et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).